

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024 (7.5)

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 avril à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
 Nombre de conseillers présents : 28
 Nombre de conseillers votants : 33
 Date de convocation du Conseil : **29 mars 2024**
 Date d'affichage de la convocation : **29 mars 2024**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, GIET, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, PELLETIER, MOLINAS, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, LEVITRE, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme COURT,
 M. MAZET donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,
 M. DUVILLARD donne pouvoir à M. CADOUX,
 M. DANGUY donne pouvoir à M. ROBBEZ,
 Mme CHARRE donne pouvoir à M. JUILLARD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU la note de synthèse,

VU le rapport de la commission « Associations et Sports » qui s'est réunie le 7 mars 2024 pour l'examen des demandes de subventions pour l'année 2024,

VU le budget primitif 2024 et notamment l'article 65748,

CONSIDÉRANT les demandes et les éléments produits par les associations,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE**, d'attribuer les subventions 2024 ci-dessous :

Association	Proposition subvention 2024	Commentaires
SPORT		
Ain Est Athlétisme	400 €	
Basket Pays de Gex	1 500 €	Uniquement si complétude dossier
Club Alpin de Gex	700 €	
Club Alpin de Gex	1 500 €	Subvention exceptionnelle matériel
Echenevex Lynx bike	300 €	
Pays de Gex Football Club	10 000 €	
Gex Ski Club	5 000 €	
GVG (Gex Vita Gym)	500 €	
Judo Club Segny	500 €	

La Gexoïse	3 000 €	
Mercredis de Neige Pays de Gex	1 000 €	
Pays de Gex Natation	1 500 €	
Pétanque Gessienne	1 000 €	
RMRWD (modélisme)	500 €	
Tennis Club de Gex	3 000 €	
Twirling Bâton	1 500 €	
Twirling Bâton	1 800 €	Subvention exceptionnelle déplacement Nantes
Twirling Bâton	1 000 €	Subvention exceptionnelle déplacement Liverpool
Twirling Bâton	1 000 €	Subvention exceptionnelle déplacement Gien
USPG Rugby	25 000 €	
Les Bleus de Gex - Club de rugby vétérans	500 €	
SOUS-TOTAL SPORT	61 200 €	

ENTRAIDE ET SOCIAL		
Accueil Gessien	2 500 €	
Adil	350 €	
AFM Téléthon	800 €	
Amicale pour l'Animation du Centre Hospitalier du Pays de Gex	1 800 €	
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gex/Divonne	3 800 €	
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gex/Divonne	525 €	Subvention exceptionnelle participation fresque
Amicale des Donneurs de sang de Gex et environs	500 €	
Banque Alimentaire de l'Ain	1 000 €	
Centre Socioculturel Les Libellules	115 000 €	
Centre Socioculturel Les Libellules (festival Tôt ou T'arts)	13 000 €	
Chers voisins	700 €	
Club l'Âge d'Or de Gex et environs	500 €	
Club Devoir du Clos des Abeilles	500 €	
Comité des Œuvres Sociales chèques vacances	12 000 €	
Comité des Œuvres Sociales	6 000 €	
Croix Rouge Française	600 €	
Equipe d'entraide du Pays de Gex	300 €	Uniquement si complétude dossier
Jeunes Sapeurs-Pompiers du Nord-Est Gessien	1 000 €	
Les Restaurants du Cœur	1 000 €	
Protection Civile de l'Ain Antenne de Gex	2 000 €	
SOUS-TOTAL ENTRAIDE ET SOCIAL	163 875 €	

SCOLAIRE		
Centre d'Information et d'Orientation Bellegarde	300 €	
Institution Jeanne d'Arc association sportive	1 200 €	
Section sportive ski Jeanne d'Arc	1 000 €	Subvention exceptionnelle transport, coach et matériel
Collège Georges Charpak	2 000 €	
Collège Georges Charpak Association Sportive	1 200 €	
Collège Georges Charpak SEGPA	600 €	
Ecole Élémentaire Parozet	2 000 €	Attribuée uniquement si projet pédagogique présenté
Ecole Élémentaire Perdtemps	2 000 €	
Ecole Élémentaire Vertes Campagnes	2 000 €	
Ecole Maternelle Parozet	2 000 €	

Ecole Maternelle Perdttemps	2 000 €	
Ecole Maternelle Vertes Campagnes	2 000 €	
Sou des Ecoles	4 500 €	
SOUS-TOTAL SCOLAIRE	22 800 €	

CULTUREL		
Association Cuban'O2	500 €	
Batterie Fanfare la Gessienne	2 000 €	
Batterie Fanfare la Gessienne	10 000 €	Subvention exceptionnelle de sauvegarde BF, création guggenmusik
Maitrise du Pays de Gex	1 000 €	
Chorale Le Pays de Gex	2 000 €	
Confrérie des Amateurs du Bleu de Gex	800 €	
Ecole de Musique de Gex	15 000 €	
Groupe Théâtral Gessien	400 €	
Le Verger Tiocan	300 €	
Les Chevaliers de l'Oiseau	6 500 €	
MJC	118 000 €	
SOUS-TOTAL CULTUREL	156 500 €	

ANCIENS COMBATTANTS		
Amicale des Chasseurs Alpins	400 €	
Union Nationale des Parachutistes Ain Pays de Gex	300 €	
SOUS-TOTAL ANCIENS COMBATTANTS	700 €	

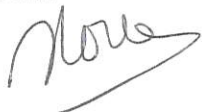
DIVERS		
Noctambus + TPG	22 500 €	
Pays de Gex Promotion Animation	4 400 €	
Vitrines de Gex	5 000 €	Subvention exceptionnelle animations en ville (manège, décors Noël)
SOUS-TOTAL DIVERS	31 900 €	
TOTAL GENERAL	436 975 €	

- **DE DIRE** que les subventions proposées au vote pour les associations dont le dossier n'est pas complet ne seront versées qu'à réception de toutes les pièces et éléments manquants.

N'ont pas pris part au vote : Mesdames CETTIER, COSSARD, COURT, GILLET, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, ZELLER et Messieurs DESAY, VÉNARRE, JUILLARD, BOCQUET, SIGAUD, VAN VAEREMBERG.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.


La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 09 avril 2024.

Le maire,
Patrice DUNAND



Envoyé en préfecture le 11/04/2024	
Reçu en préfecture le 11/04/2024	
Publié le	
ID : 001-210101739-20240409-2024_038_DEL-DE	

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 11 avril 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 11 avril 2024.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 001-210101739-20240409-2024_038_DEL-DE